

Sept. / Déc. 2007

soyons

N°7

parc

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

AGRICULTURE ■ 3

Quand le bâti agricole se fond dans le paysage

ENVIRONNEMENT ■ 4

Patrimoine naturel : les landes, ces belles inconnues

PAYSAGE ■ 8

Un outil pour imaginer le paysage de demain

GESTES

ÉCO-CITOYENS ■ 9

Agir au quotidien pour les économies d'énergie

PATRIMOINE ■ 10

Le patrimoine du Parc mis à l'honneur les 15 et 16 septembre

DOSSIER ■ 5

Éducation à l'environnement : les petits éco-citoyens observateurs et acteurs de leur environnement



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

Les feu

Éditorial

L'accueil, l'information et l'éducation du public à l'environnement et au patrimoine figurent au nombre des missions des Parcs naturels régionaux inscrites dans la loi. Cette mission constitue un enjeu primordial. En effet, la mobilisation et la participation de chacun, habitants et visiteurs, sont indispensables à la préservation et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine. Ceci nécessite, de la part du Parc, un travail important d'explication du territoire, de son patrimoine et des enjeux associés. Ce travail de sensibilisation permet de comprendre cette région dans laquelle nous vivons et renforce notre attachement au territoire.

Chacun a pu faire l'expérience que les enfants sont d'excellents vecteurs de messages auprès des adultes. Ils sont aussi très réceptifs à l'idée de préserver le monde dans lequel, demain, ils seront acteurs. Sensibiliser et favoriser la participation active des enfants à la préservation de l'environnement et du patrimoine, favoriser la découverte des richesses du territoire afin que les enfants comprennent la complexité des liens qui existent entre l'homme et son environnement est un investissement important.

Les enseignants l'ont bien compris puisqu'ils se sont inscrits nombreux aux programmes pédagogiques proposés aux écoles primaires par le Parc. Les journées des 5 et 7 juin qui ont réuni plus de sept cents enfants à la Maison du Parc ont permis de voir le travail énorme accompli durant l'année scolaire par les écoles et combien les jeunes se sentent engagés dans la préservation de l'environnement.

Que tous, élèves, enseignants, responsables de l'Éducation nationale qui ont fortement soutenu ces projets et les partenaires du Parc qui ont mis en œuvre les animations avec les classes, en soient vivement félicités et remerciés.



Patrice Marchand
Président du Parc Naturel
Régional
Oise – Pays de France



- Directeur de publication **Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction **Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef **Dorothee Marville**
- Rédaction **Chromatiques (Sophie Huguin)**
- Photo couverture © **PNR OPF**
- Photos non légendées © **PNR OPF**
- Réalisation **Chromatiques**
- Impression **Groupe des imprimeries Morault**
- Tirage **70 000 exemplaires** – Imprimé sur papier blanchi sans chlore
ISSN : 1774-5683 – Reproduction interdite

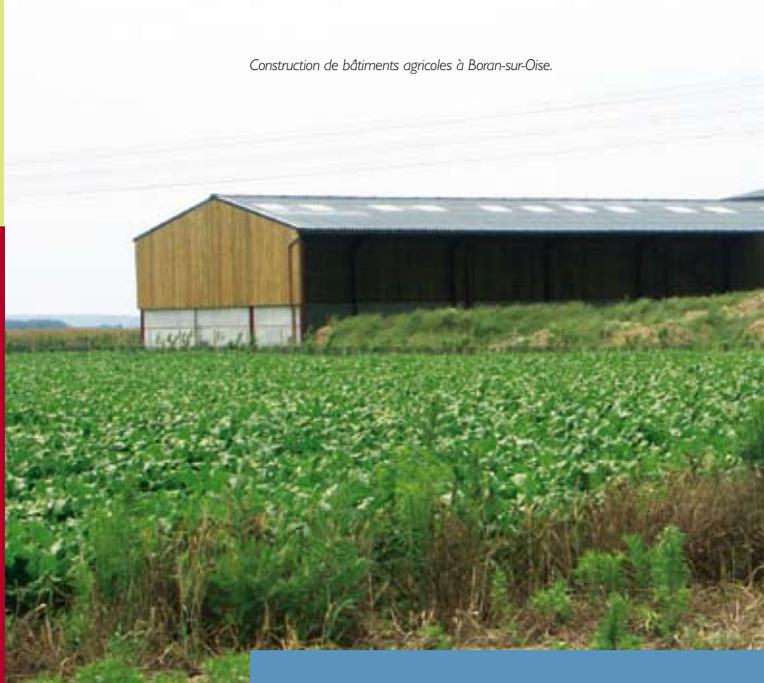
côté agriculture

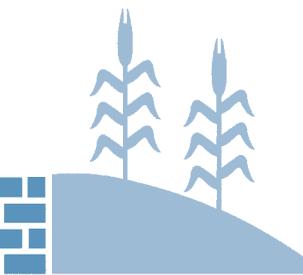
Quand le bâti agricole se fonde

Le Parc dispose d'un fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles qui permet d'apporter une aide technique et financière aux agriculteurs envisageant une construction ou une réhabilitation de leurs infrastructures. Cette aide permet de limiter les surcoûts liés à une prise en compte de l'environnement lors de la construction. Deux nouvelles fermes ayant bénéficié de ce fonds viennent de sortir de terre. L'occasion de revenir sur ce dispositif et de mesurer les enjeux liés à l'intégration paysagère de ces bâtiments.

Le fonds d'intervention pour l'intégration des bâtiments agricoles est susceptible d'aider à la réalisation ou la réhabilitation de tous types de bâtiments liés à l'exploitation agricole (hangars, granges, bâtiments d'élevage y compris les bâtiments concernant l'activité hippique). Des financements peuvent être mobilisés pour prendre en charge une partie du surcoût que peuvent engendrer des efforts particuliers réalisés par l'agriculteur pour mieux intégrer son bâtiment dans le paysage ou pour requalifier ses bâtiments

Construction de bâtiments agricoles à Boran-sur-Oise.





dans le paysage

(bardage bois, plantations, étude architecturale...). L'équipe du Parc est ainsi à la disposition de tous les acteurs du monde agricole porteurs de projets pour les aider à concrétiser leurs idées et les soutenir dans leurs démarches !

Des enjeux paysagers très importants

Près d'un tiers des agriculteurs présents sur le territoire du Parc a un projet de construction, réhabilitation ou délocalisation. Ce chiffre issu de l'enquête menée auprès des agriculteurs est beaucoup plus important que ce que le Parc n'avait envisagé. Il permet de mesurer combien l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage peut devenir un sujet sensible. En effet, les bâtiments agricoles sont aujourd'hui de grande taille et leur impact visuel n'est pas du tout négligeable, surtout en plaine. C'est pourquoi le Parc commence un travail sur un guide de recommandations architecturales à destination des professions agricoles. Afin que ceux qui construiraient leur projet sans l'aide du Parc puissent tout de même bénéficier d'un minimum d'informations et trouver des idées pour donner à leur site une meilleure intégration dans leur environnement.

“ Il est essentiel de contacter le Parc en amont du projet ”



Construction d'un bâtiment agricole à Orry-la-Ville.

Des actions concrètes déjà accomplies

Les procédures administratives pour construire des bâtiments agricoles sont souvent longues et fastidieuses. Si le volet paysager est pris en compte trop tard, cela ralentit le travail voire le rend impossible. Il est donc essentiel d'envisager cet aspect des choses en amont en contactant la mairie et le Parc dès le début du projet. Aujourd'hui, le fonds d'intervention du Parc a déjà été mis en œuvre pour deux délocalisations à Orry-la-Ville et Boran-sur-Oise

(voir encadré) ainsi que sur des requalifications ou des plantations autour de fermes existantes afin de mieux les intégrer dans le paysage. Un travail qui porte ses premiers fruits et montre que l'on peut allier fonctionnalité, esthétique et coût raisonnable de construction. ■

M. Verhoestraete,
agriculteur à Boran-sur-Oise, vient de délocaliser ses bâtiments agricoles.

“ Je suis allé voir le maire de Boran avec mes premiers devis afin de me renseigner sur les obligations que j'avais et pour discuter du terrain sur lequel je pourrais m'installer. C'est lui qui m'a orienté vers le Parc. Lors de mes différents entretiens, mon projet a beaucoup évolué : passage à deux bâtiments au lieu d'un seul, choix d'un bardage bois, mise en place d'une haie, critère de choix du terrain, etc. Aujourd'hui, même s'il y a un surcoût, pris en partie en charge par le Parc, je suis plutôt content du résultat. C'est nettement plus esthétique et plus fonctionnel que ce que j'avais prévu moi-même. Et la plus-value est évidente. ”

Patrimoine naturel : les landes, ces belles inconnues

Depuis plus de deux ans, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a engagé son opération « Réseau Landes ». Un projet ambitieux qui vise à sauvegarder les landes, ces milieux naturels reconnus d'intérêt européen, qui constituent des habitats pour de nombreuses espèces menacées à l'échelle régionale comme internationale. Le Parc accueille une grande partie des rares surfaces qui subsistent encore en Picardie et dans le nord de la France. Une richesse qui doit être restaurée rapidement si l'on veut préserver l'existence de ce milieu à long terme. Heureusement les premiers chantiers sont désormais engagés.

Depuis le XVIII^e siècle, près de 90 % des surfaces de landes et pelouses sableuses ont disparu. Les îlots qui subsistent sont rares et souvent dispersés. Sur le territoire du Parc, près de deux cents hectares de landes sont probablement encore présents, principalement localisés dans le massif forestier domanial d'Ermenonville et sur ses marges. Des surfaces importantes que le Parc a décidé de sauvegarder en partenariat avec les gestionnaires, les propriétaires et les usagers de ces espaces. La première phase du travail qui s'est achevée en fin d'année dernière a permis pour la forêt d'Ermenonville (domaniale et propriété de l'Institut de France) d'élaborer un diagnostic précis des surfaces de landes restantes, de leur état de conservation, des espèces présentes ainsi que des échanges possibles entre

les îlots de landes via des corridors écologiques. Ce travail effectué par le Conservatoire des sites naturels de Picardie en partenariat avec l'Office national des forêts a abouti à un plan d'actions concret.

“ Les landes picardes sont reconnues d'intérêt européen ”

Restaurer pour préserver

Les landes sont des milieux ouverts autrefois entretenus par le pâturage. L'abandon de ces pratiques a conduit à un vieillissement progressif de la lande et à son boisement. Restaurer la lande, implique de rouvrir le milieu, c'est-à-dire de supprimer les arbres ou arbrisseaux qui s'y installent. Cela implique aussi de couper un certain pourcentage de vieilles callunes également appelées fausses bruyères pour recréer des espaces de sables nus propices à l'installation de jeunes individus, permettant ainsi à tous les stades de landes d'être présents. Actuellement, presque toutes les landes recensées sont très âgées. Deux opérations de gestion ont eu lieu en automne 2006. La première, sur une zone de lande sèche, a été effectuée par des bénévoles à l'invitation du Parc et de l'Office national des forêts. La seconde par un chantier d'insertion de Chantilly qui s'est occupé de deux zones d'environ un hectare comprenant des landes sèches mais également des landes humides pour l'une. Restaurer la lande, permet de préserver des espèces en voie de disparition. Les zones de sables nus peuvent de nouveau accueillir des

plantes annuelles comme la Spargoute de morisson. En préservant la diversité floristique on conserve également la faune spécifique qui l'accompagne comme par exemple la Dectycelle des bruyères (une sauterelle), le miroir (un papillon), le Lézard des Murailles ou encore l'Engoulevent d'Europe, cet oiseau qui niche au sol dans les zones mixtes de landes et de forêt et qui chasse au-dessus de la lande à la nuit tombée.

Il reste encore beaucoup de travail

Après la première phase de diagnostic sur la forêt d'Ermenonville, le Parc poursuit l'inventaire des landes présentes dans les forêts privées. Ce travail s'effectue en partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière afin que la survie des landes fasse partie des plans simples de gestion forestière des propriétés privées. Parallèlement, les actions de restauration continuent. L'Office national des forêts a réalisé cet automne un grand chantier grâce au soutien financier du Parc et à des fonds d'intervention nationaux de l'établissement public. Le Parc espère que le réseau écologique des landes sera ainsi sauvegardé et que son existence sera prise en compte dans la gestion quotidienne de la forêt. ■

À ne pas manquer : les journées « Réseau Landes »

Afin de présenter au grand public les premiers résultats de l'opération « Réseau Landes », le PNR organise en collaboration avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie et l'Office national des forêts trois journées sur le thème des landes **les 21, 22 et 23 septembre**. Le vendredi soir, une conférence diaporama à la Maison du Parc présentera ces milieux particuliers et les premières actions entreprises. Le samedi, une sortie en forêt d'Ermenonville permettra de comprendre et d'observer sur le terrain l'état de la lande après le chantier de restauration. Et le dimanche, une autre sortie est organisée au Bois-du-Roi, en limite du Parc, sur un terrain exemplaire géré par le Conservatoire des espaces naturels de Picardie. Renseignements et inscriptions auprès du Parc : Tél. : 03 44 63 65 65

Landes à la butte aux gens d'armes.



© D. Grouard, PNR Oise

Dossier

Éducation à l'environnement : les petits éco-citoyens...



...observateurs et acteurs de leur environnement

Rallye-nature lors des journées des petits éco-citoyens du Parc.

L'éducation à l'environnement est au cœur des missions du Parc naturel régional Oise - Pays de France. Parce que les enfants sont les citoyens de demain, et que leur force d'influence est importante auprès de leurs parents, le Parc a mis en place, l'année dernière, une stratégie qualitative pour les sensibiliser à la richesse du patrimoine naturel et culturel qui les entoure et leur donner envie de devenir actifs en matière de développement durable. Cette stratégie prend place en milieu scolaire grâce à l'accompagnement de projets d'enseignants volontaires. Devant le succès rencontré l'an passé, le Parc a décidé de continuer son action et de la renforcer pour l'année scolaire 2007-2008.

Le programme d'éducation à l'environnement et au patrimoine du PNR Oise - Pays de France a été baptisé « les Petits éco-citoyens du Parc ». Après différentes actions en milieu scolaire (opération « Chauve qui peut » autour des chauves-souris ou programme de sensibilisation « Une chouette haute comme trois pommes » sur la chouette chevêche dans les écoles de la vallée de l'Ysieux), le Parc a mis en place une stratégie d'action plus ambitieuse et plus poussée. Choissant de promouvoir des projets de qualité prenant place sur le long terme plutôt que des actions ponctuelles et plus quantitatives, le Parc a donc décidé d'accompagner techniquement et financièrement les projets des enseignants qui voudraient organiser un programme de sensibilisation à l'environnement se déroulant sur toute une année scolaire.

L'éducation à l'environnement, une exigence commune

Sous la forme de projet annuel, l'éducation à l'environnement a l'avantage de répondre aux exigences des enseignants des écoles primaires autant qu'à celles du Parc.



Exemples d'œuvres sur les thèmes de l'eau et la forêt réalisées par les classes.

© PNR OPF

En effet, depuis 2004, l'éducation à l'environnement et la sensibilisation au développement durable font partie des programmes des classes de primaire et doivent s'inscrire dans une démarche de projet permettant un enseignement transversal. Les enseignants peuvent ainsi bénéficier d'un appui important de la part du Parc pour rendre plus concrète leur démarche. Et le Parc, quant à lui, peut toucher un public jeune sur un temps plus long qui permet une meilleure assimilation des notions abordées et un investissement plus important. Une exigence de qualité que le Parc s'est fixée dès sa création. Pour atteindre ses objectifs, le Parc propose aux enseignants une démarche pédagogique en trois temps : je découvre, je comprends, j'agis autour de thèmes définis par le Parc. L'an dernier, en accord avec les responsables de l'Éducation nationale, le Parc avait donc proposé l'eau et la forêt.

Une année scolaire avec « les petits éco-citoyens du Parc »

L'an passé, ces projets s'adressaient aux classes de CE2, CMI et CM2. Le Parc, qui avait prévu de soutenir 20 projets en a finalement soutenu 25 concernant au total 28 classes dans 14 communes soit quelque 700 élèves.

En début d'année, des plaquettes de présentation et l'appel à projet sont envoyés à toutes les écoles du territoire du Parc (soit 84 écoles primaires sur 59 communes). Les enseignants intéressés sont invités à répondre avant le 10 octobre (pour l'année scolaire à venir). Le Parc, choisira parmi les projets proposés ceux qu'il peut soutenir (30 au maximum). La réponse interviendra avant les vacances de la Toussaint. Quelle que soit la thématique choisie, le Parc organise une première animation en classe ou sur le terrain pour faire découvrir le territoire du Parc et amener les enfants à retrouver dans leur environnement quotidien tout ce qui touche à la thématique choisie.



Exemples d'œuvres sur les thèmes de l'eau et la forêt réalisées par les classes.

Pour le reste de l'année, le Parc propose aux enseignants de financer et de les aider à choisir quatre autres animations en classe ou sur le terrain en collaboration avec des organismes partenaires (associations, institutions ou autres acteurs), comme par exemple le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, le Centre ornithologique d'Ile-de-France, Format Nature et l'Office national des forêts. Le Parc met ainsi en relation les différents acteurs de son territoire et les écoles.

Des sorties ont ainsi été organisées sur le thème de l'eau à l'abbaye de Royaumont ou au Pavillon de Manse, deux sites qui mettent en valeur la maîtrise des techniques hydrauliques au cours de l'histoire. Le Parc reste toujours ouvert aux propositions tant des enseignants que des associations ou des organismes locaux.

“ Les enfants retiennent mieux ce qu'ils ont appris ”

En 2006-2007, les enfants ont reçu un support pédagogique sous forme de livret proposant des petits exercices sur le thème choisi. Afin de valoriser leur travail et de délivrer leur message de préservation de l'environnement, les enfants ont rédigé des articles sur leur sujet de travail afin de créer un journal qui sera distribué dans toutes les écoles du territoire dès la rentrée de septembre. Le travail effectué tout au long de l'année a donné lieu à une production finale de la classe avec la participation active des élèves : journal, pièce de théâtre, exposition, etc.



Rallye-nature lors des journées des petits éco-citoyens.

Au mois de juin, pour conclure les projets, le Parc a organisé deux journées de valorisation et d'échanges, la Fête des petits éco-citoyens, au cours de laquelle les enfants ont présenté leurs travaux aux autres classes, ainsi qu'à un certain nombre d'acteurs locaux (maires, représentants de l'Éducation nationale, etc.). Cette journée a aussi été l'occasion pour les enfants de profiter d'un spectacle et de participer à un rallye-nature.

Les nouveautés pour 2007-2008

Le bilan des actions de l'année passée est excellent. D'après les avis recueillis lors des animations bilans et lors de la journée d'échanges, enseignants, élèves, et acteurs de ces projets émettent tous des avis positifs. Au vu du déroulement du rallye-nature et des travaux des enfants, le pari de projet qualitatif a porté ses fruits. Il semblerait que les enfants aient acquis de véritables réflexes environnementaux et réellement assimilé ce sur quoi ils ont travaillé pendant l'année. Devant ces résultats, il était évident de renouveler l'opération pour l'année scolaire 2007-2008. Cette fois le Parc vise encore plus de projets, 30 au lieu de 25, ajoute un thème aux deux de l'an passé : « Richesses minérales et patrimoine ».

Ce troisième thème a pour but de faire découvrir la richesse du sous-sol (pierre calcaire, argile, grès, sable...) de la région et les activités humaines qu'elle a engendrées : artisanat (porcelaine, faïence), construction d'édifices (tailleurs de pierre), carrières, etc.

Par ailleurs, afin d'élargir le public touché par les actions du Parc, cette année, le programme d'éducation à l'environnement s'adressera aussi aux enseignants de Science de la Vie et de la Terre de sixième et cinquième au travers d'animations en classe ou sur le terrain. Autour du thème des écosystèmes aquatiques ou forestiers pour les classes de sixième et autour de la

géologie pour les classes de cinquième. Pour cette première année, le Parc espère toucher ainsi une dizaine de classes de collège.

Enfin, de nouveaux outils attendent les enseignants à la rentrée. En plus du livret pédagogique distribué aux élèves l'an dernier, le Parc a réalisé trois malles pédagogiques et des fiches d'activités sur chacun des thèmes. Les malles qui pourront être empruntées pour une quinzaine de jours contiennent des livres, des cédéroms, des CD audio, des films, des jeux pour inspirer le professeur et le soutenir dans son travail.

De plus, une exposition sur le thème du patrimoine et des ressources minérales, est à disposition des CMI, CM2 et des classes de collège.

En matière d'éducation à l'environnement, le Parc espère, à l'avenir, pouvoir

continuer d'élargir son action à un maximum d'écoles du Parc et de tous niveaux scolaires. Le Parc réfléchit aussi à l'organisation de sorties découvertes d'une journée à destination des écoles situées en dehors de son territoire. ■



© PNR OPF

Nouveau ! Ateliers « patrimoine et environnement » et concours

À partir d'octobre 2007, le Parc organisera un mercredi par mois un atelier à destination des enfants de six à douze ans. Ces après-midi seront axés sur un travail autour de sujets variés comme la faune, la flore, l'histoire du territoire, etc. La première partie de l'atelier présentera le sujet et sera suivie par des activités manuelles autour du thème du jour.

D'autre part, à la rentrée, le Parc lance un grand concours éco-citoyen à destination des enfants et adolescents de trois à dix-huit ans avec plusieurs catégories. Sous l'égide de toute structure (école, association, centre de loisirs, etc.) les enfants qui voudraient soutenir et monter un projet concret pour l'environnement pourront bénéficier d'un accompagnement du Parc sous forme d'une aide financière, technique, matérielle ou documentaire.

Renseignements auprès du Parc – Contact Valérie Mémain : Tél. 03 44 63 65 65

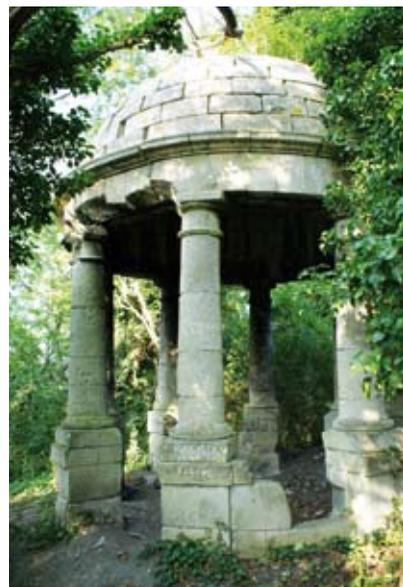
“ Découvrir,
comprendre, agir :
trois temps
pédagogiques ”



© PNR OPF

Un outil pour imaginer le paysage de demain

Les plans de paysage sont des documents de sensibilisation et d'aide à la décision pour les élus et tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Ils n'ont pas de valeur prescriptive, mais proposent un projet pour valoriser le paysage.



Petit temple au sommet de la butte de Rhuis. Destiné à marquer un point de vue éminent, il est actuellement envahi par la végétation qui l'étouffe et bouche les vues. Une action de mise en lumière rouvrirait des vues, et instaurerait la belvédère dans la mise en scène du paysage.

La nécessaire participation de tous les acteurs du territoire

Un plan de paysage s'élabore généralement sur deux ans. Le Parc qui en est le maître d'ouvrage fait appel à des paysagistes pour sa réalisation. À chaque phase, un comité de pilotage se réunit pour valider les analyses et les propositions faites par le bureau d'études. Ce comité de pilotage comprend des élus, des représentants des services de l'État, des associations de protection de l'environnement, des fédérations économiques... **Le plan de paysage est l'expression d'un projet partagé entre les différents acteurs du territoire, il va orienter le devenir des paysages et donner du sens à l'aménagement qualitatif du territoire. Pour permettre son application, le plan de paysage doit trouver une large adhésion et l'implication de tous les acteurs.**

Une des applications est sa traduction réglementaire dans le document d'urbanisme appelé SCOT*. La Communauté de communes des pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) souhaitant élaborer son SCOT, le plan de paysage de la vallée de l'Oise a été mené en parallèle afin d'éclairer les élus sur leurs choix en matière de zonage et de réglementation (notamment pour les extensions urbaines) et sur la définition des objectifs en matière de protection des paysages. ■

*SCOT : schéma de cohérence territoriale.

Outil de mise en œuvre de la politique paysagère du Parc à l'échelle de ses unités paysagères, le plan de paysage a pour objectif de traduire les orientations de la charte en un projet local, partagé entre les acteurs, et de définir les moyens pour mettre en œuvre ce projet. Le plan de paysage traduit et adapte notamment au plan local les principes et les orientations paysagères de la charte en matière de préservation, de gestion, de requalification et assure leur mise en œuvre concrète. Il constitue un guide pour les acteurs locaux, les communes, mais également les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires des espaces, pour intégrer les préoccupations paysagères dans leurs réflexions.

Le plan de paysage a pour objet de :

- comprendre et faire comprendre le paysage ;
- définir des orientations paysagères locales, élaborer un projet ;
- mettre en œuvre ce projet d'un point de vue pédagogique, réglementaire et opérationnel.

Dès 2005, le Parc a entamé sa politique de mise en place de plans de paysage. Actuellement, deux plans sont en phase finale d'élaboration. Le plan de paysage du territoire de la Communauté de communes des pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) au nord du Parc et le plan de la vallée de l'Ysieux et du marais du Lys, au sud. Le diagnostic du plan de paysage de la Thève amont doit être finalisé au cours du dernier trimestre 2007. Le plan de paysage de la vallée de la Nonette est en préparation. Ces plans se déroulent en trois phases. La première phase de diagnostic est suivie de la définition des grandes orientations et d'un projet local (deuxième phase) puis de la mise au point d'un programme d'actions (troisième phase).

Un diagnostic très complet

En effet, le diagnostic comporte plusieurs approches de l'espace, qu'elles soient sensibles, géographiques, historiques ou patrimoniales... Ces différentes approches permettent de comprendre les structures du paysage, les mécanismes de sa formation et son évolution. Elles

révèlent les caractéristiques et les spécificités paysagères locales sur lesquelles le projet de paysage sera fondé. Cette étape détermine une conscience partagée du paysage et des enjeux mis en évidence. Le bilan de cette première phase doit mener à des orientations et à un projet de paysage à l'échelle locale.

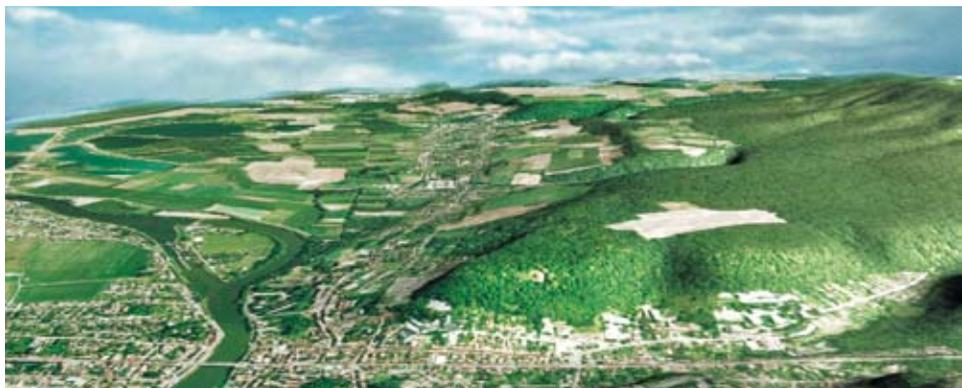
Orienter et agir

Lors de la phase dite de projet, les grandes orientations sont définies. Par exemple, pour la vallée de l'Ysieux, le plan de paysage propose la mise en valeur de la vallée tant d'un point de vue paysager que de la gestion de l'eau, de préserver les continuités paysagères, de mettre en cohérence les objectifs de développement urbain avec les enjeux de protection des paysages. En toute logique, pour concrétiser le projet, il faudra mettre en place des actions concrètes. Elles sont définies dans le volet « programme d'actions » du plan de paysage.

“ Ces plans orientent le devenir des paysages ”

En ce qui concerne la vallée de l'Oise, il est ainsi envisagé d'aménager les principaux points de vue qui ont été localisés lors du diagnostic, de créer un réseau de parcours de découverte des paysages et du patrimoine tel que l'abbaye du Moncel à Pontpoint ou les jardins du château de Roberval, d'organiser un atelier de réflexions et d'échanges avec les acteurs du monde agricole sur les relations du paysage et de l'agriculture (maintien d'un élevage pour préserver les milieux ouverts par exemple).

Un paysage habité entre le massif d'Halatte et les boudes de l'Oise.



Agir au quotidien pour les économies d'énergie

En France, les ménages consomment 47 % de l'énergie produite. Votre comportement à la maison est donc crucial pour économiser l'énergie. Et, contrairement aux idées reçues, économiser l'énergie n'amène pas de perte de confort mais amène toujours des allègements de facture ! Alors pourquoi et comment faire ces économies à la maison ? Les réponses élémentaires vous sont livrées dans cette page...



“ L'apparente abondance de l'énergie est un leurre ”

sont pleines. Et comme point trop n'en faut utilisez les programmes éco et lavez à basse température : 40 °C suffisent souvent pour le linge et cela consomme deux fois moins d'énergie qu'à 90 °C.

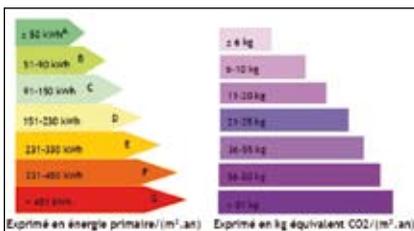
Bien gérer chauffage et eau chaude sanitaire

Le chauffage, qu'il soit électrique, au gaz, au bois ou au fioul, est le poste le plus important de consommation d'énergie. Il représente à lui seul 69 % des consommations. Quelques gestes élémentaires sont à suivre.

- Moduler son chauffage selon les pièces où l'on vit ; le baisser ou l'éteindre notamment la nuit. Pensez-y, un degré de moins, c'est un pull en plus, mais c'est surtout 7 % de votre consommation en moins !
- Isoler les fenêtres et aérer en grand en une seule fois, plutôt que de laisser entrouverte la fenêtre longtemps.
- Utiliser correctement les convecteurs électriques. Ils ne chaufferont pas plus vite si vous les poussez à fond mais en revanche, ils ne s'arrêteront pas quand la pièce sera à la bonne température.
- Quant à l'eau chaude sanitaire, elle représente 12 % de votre consommation électrique. Là encore vous pourrez faire des économies en évitant les vaisselles au fil de l'eau, en prenant des douches plutôt que des bains (au moins deux fois moins d'eau chaude consommée) ou en réglant la température de l'eau chaude de la chaudière à 55-60 °C pas plus (suffisant et pas trop pour limiter le développement des bactéries et éviter l'entartrage trop rapide). ■

L'énergie, nous en consommons au quotidien pour nous chauffer, nous éclairer, nous rafraîchir, cuisiner, nous laver ou faire fonctionner nos appareils électroménagers. Si facile et si courante dans nos pays occidentaux, l'énergie semble toujours à disposition. Alors pourquoi l'économiser ? En premier lieu parce que l'apparente abondance de cette petite fée n'est qu'un leurre. Les ressources en hydrocarbures comme le pétrole s'épuisent d'avoir été si gaspillées. En second lieu, parce que la production d'énergie induit forcément des pollutions et des déchets. Et enfin parce que consommer l'énergie émet généralement des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique et menacent les conditions de vie actuelle de l'homme sur la planète. Prenons donc l'habitude d'économiser l'énergie grâce à quelques gestes simples et pourtant si efficaces. Ces petits gestes ne nécessitent pas d'investissement ou de travaux importants et pourront pourtant alléger votre facture et votre conscience ! Après tout l'énergie la moins coûteuse, c'est celle qu'on ne dépense pas.

à l'achat, une ampoule basse consommation de 15W équivaut à une ampoule classique de 60W. Elle consomme donc 4 fois moins d'énergie et a une durée de vie 6 à 7 fois supérieure.

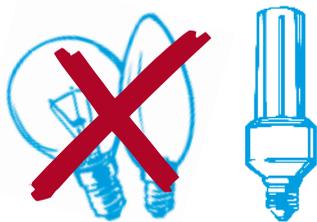


Cette étiquette énergie vous aide dans le choix de vos appareils électroménagers.

– Ne pas laisser en veille les appareils de hi-fi, vidéo ou les ordinateurs : la veille d'un magnétoscope ou d'un téléviseur peut représenter jusqu'à 70 % de sa consommation totale.

“ Les veilles des appareils hi-fi, inutiles et énergivores ”

- Acheter des appareils électroménagers économes en énergie. Pour vous aider, l'étiquette énergie est maintenant obligatoire, alors choisissez des appareils de classe A ou B. Notamment pour le congélateur ou le réfrigérateur, premier poste de dépense électrique (si l'on excepte le chauffage électrique bien sûr !).
- Entretien et utiliser correctement les appareils électroménagers. Là encore le froid fait mal : une couche de givre de 5 mm augmente la consommation de votre réfrigérateur ou congélateur de 30 % ! Et pour le linge ou la vaisselle : faites tourner vos machines quand elles



Arrêter de gaspiller l'électricité

- Éteindre la lumière dans les pièces où il n'y a personne et utiliser des ampoules basse consommation. À peine plus chère



Un congélateur trop givré consomme plus d'énergie.



Le patrimoine du Parc mis à l'honneur les 15 et 16 septembre

Cette année encore, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a décidé de s'associer aux Journées européennes du patrimoine placées sous le thème « les métiers du patrimoine, des hommes et des femmes au service des biens culturels ». Durant le week-end, le Parc vous propose de découvrir ses expositions ou encore de participer à l'une de ses randonnées découverte.

Les ressources minérales une richesse historique (exposition)

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France doit son patrimoine bâti en partie grâce à la présence importante de la pierre calcaire sur son territoire. Les grandes écuries de Chantilly, les nombreux châteaux présents sur le territoire ont pour la plupart été construits avec cette pierre. Mais, si cette dernière est très présente sur le territoire, celui-ci regorge également de nombreuses autres ressources minérales. C'est pourquoi, le Parc a décidé de leur consacrer une exposition. **Visible à la fois à la Maison de la Pierre et dans le parc du château de Chantilly durant le week-end de 10 h à 18 h**, cette exposition s'articule autour de la diversité des ressources minérales et de leurs utilisations d'hier et d'aujourd'hui. Vous découvrirez ainsi que le grès, l'argile, le gypse, la craie ou encore la silice participent fortement et de manière très diversifiée à la richesse patrimoniale de notre territoire.

“ Le patrimoine
du Parc, une richesse
à découvrir
et redécouvrir ”



Carrrière de pierre calcaire.



Château du Montvillargenne.

Les châteaux du XIX^e siècle (exposition)

La Maison du Parc à Orry-la-Ville vous accueille également avec une exposition sur les nombreux châteaux du XIX^e siècle présents sur le territoire. Une occasion de découvrir cette richesse patrimoniale. La présence de ces châteaux sur le territoire est due à de nombreux facteurs. Terre de prédilection des rois de France depuis le IX^e siècle pour ses superbes forêts, cette présence historique, la proximité de Paris et la compagnie des chemins de fer du nord ont contribué à l'arrivée de riches familles sur le territoire dès le XIX^e siècle. Parmi les plus connues on peut citer la famille de Rothschild qui en a fait son lieu de villégiature. Le Parc vous propose de remonter le temps et de partir à la rencontre de ces monuments. Rarement laissés à l'abandon,



Entrée du château de la Borne-Blanche.

ils ont été reconvertis en musée, hôtel, école hôtelière et bien d'autres. **Cette exposition vous sera accessible le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 18 h.**

Le château de la Borne-Blanche (visite)

Afin d'illustrer au mieux cette exposition, une visite vous fera découvrir la Maison du Parc installée actuellement dans le château XIX^e de la Borne-Blanche. Cette visite sera l'occasion de connaître l'histoire de ce château.

Orry-la-Ville et son patrimoine bâti (randonnée)

La particularité du Parc naturel régional Oise – Pays de France réside également dans la diversité du patrimoine bâti de ses villages. Églises, lavoirs, monuments aux morts, maisons traditionnelles, sont autant de témoignages de l'histoire du village. À l'occasion de ces journées européennes du patrimoine, le Parc organise une randonnée découverte autour du patrimoine bâti d'Orry-la-Ville accompagné du chargé de mission patrimoine historique et culturel du Parc. **À 14 h 30 et 15 h 30 le samedi et le dimanche, chacune de ces visites pourront accueillir 30 personnes (une inscription préalable à la Maison du Parc est nécessaire).**

Tout au long de ce week-end le Parc vous invite à venir découvrir un patrimoine original du territoire. ■

Pour fêter cette 23^e édition des Journées du patrimoine, de nombreux monuments du territoire seront accessibles les 15 et 16 septembre. Afin de préparer votre week-end, le Parc met à votre disposition le livret « Vivons le Parc ». Vous y trouverez une liste (non exhaustive) de toutes les manifestations qui se déroulent au cours de ces journées. Vous pouvez vous le procurer dans l'un des nombreux points de diffusion sur le territoire (mairies, offices de tourisme, bibliothèques, cinémas...) ou en contactant le Parc.

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 sept.

Week-end « Découverte des landes »

Le 21 septembre, le Parc vous propose une conférence diaporama sur les landes, leur intérêt écologique et notamment les animaux, les insectes qui y élisent domicile. L'intérêt patrimonial, ethnobotanique ou historique sera également abordé. Les actions de préservation des landes du territoire du PNR et du réseau des landes du sud de l'Oise seront également présentées.

€ Sortie gratuite

R Rendez-vous : Maison du Parc
20 h – 22 h

Le 22 septembre, le Parc vous propose une balade dans les landes de la forêt d'Ermenonville afin de vous familiariser avec cet écosystème particulier (faune, flore, géologie). Les actions menées par le Parc pour sauvegarder cet environnement seront présentées au cours de cette visite.

€ Sortie gratuite

R Rendez-vous : 14 h – 17 h à la
baraque Chaalis en forêt domaniale.

Le 23 septembre, en partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie, le Parc vous propose de découvrir ces milieux d'intérêt écologique sur un site de landes protégé et aménagé par le Conservatoire des sites naturels de Picardie à Péroy-les-Gombries.

€ Sortie gratuite

R Rendez-vous : 14 h – 17 h
sur le site de la Pierre Glissoire
à Péroy-les-Gombries

i Renseignements: Parc naturel
régional Oise – Pays de France,
Tél. : 03 44 63 65 65
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
À savoir : la réservation est conseillée
auprès du secrétariat du Parc naturel régional
Oise – Pays de France, car le nombre
de place est limité.



Samedi 21 oct.

Chantier nature

La mare du Mont-Alta est un site important pour la faune aquatique (amphibiens, invertébrés, etc). Ce chantier nature permettra par la suppression d'une partie de la végétation, de restaurer la mare et d'éviter son comblement. Pour que ce site retrouve toutes ses spécificités venez nombreux et aidez-nous à le restaurer.

€ Sortie gratuite

R Rendez-vous : 10 h à la Maison
forestière de la Belle Croix (com-
mune d'Aumont-en-Halatte).

i Renseignements: Parc naturel
régional Oise – Pays de France,
Tél. : 03 44 63 65 65

À savoir : l'inscription est obligatoire auprès
du secrétariat du Parc.

Dernières publications

Le livret « Vivons le Parc automne - hiver »

Comme chaque année, le Parc vous propose son livret de manifestations. Disponible dans de nombreux points de diffusion sur le territoire (offices de tourisme, cinémas, bibliothèques, mairies...) vous y trouverez un large panel de manifestations pour occuper vos week-ends. Treize pages sont dédiées aux Journées du patrimoine pour que vous puissiez participer aux nombreuses sorties organisées pendant ce week-end des 15 et 16 septembre.

La plaquette sur le massif forestier d'Halatte

Cette première plaquette d'une série de trois vous fera découvrir toutes les

spécificités du massif forestier d'Halatte. Ensuite, seront disponibles une seconde sur le massif forestier de Chantilly puis une troisième sur le massif forestier d'Ermenonville. Cette plaquette est disponible sur simple demande auprès du secrétariat du Parc.

Le crayon de papier

Cette année le Parc a mis en place un nouvel outil promotionnel. Après son autocollant et son stylo-bille, le crayon de papier marqué Parc naturel régional Oise – Pays de France est arrivé. Réalisé à partir de gobelets en plastique recyclés, il entre dans une démarche écologique. Ce crayon est disponible sur simple demande auprès du secrétariat du Parc.

Samedi 10 nov.

Fête de l'arbre

Dans le cadre des Journées de l'arbre organisées par le Conseil général du Val d'Oise, le Parc propose plusieurs animations.

Ateliers créatifs et ludiques pour les enfants sur la thématique de l'arbre et de la forêt. La séance s'organise sous forme d'un mini-rallye autour de plusieurs petits ateliers : reconnaître les écorces, calculer l'âge d'un arbre, reconnaître les traces en forêt, qui mange quoi, devinettes forestières, etc. Une sortie en forêt et des ateliers taille et plantation d'arbres fruitiers. En effet durant la quinzaine consacrée aux arbres, différentes séances de formation à la taille et à la plantation des arbres fruitiers vous seront proposées. Les séances seront également l'occasion de découvrir l'écosystème des vergers et notamment des vergers anciens dits de « hautes tiges », leur intérêt pour la faune et la flore ainsi que leur histoire et leur intérêt patrimonial.

€ Gratuit pour l'ensemble des activités

R Rendez-vous : Ateliers et sortie fores-
tière de 14 h 15 à 17 h à la Maison
du Parc.

i Renseignements: Parc naturel
régional Oise – Pays de France,
Tél. : 03 44 63 65 65

À savoir : les ateliers créatifs sont réservés
aux enfants de 8 à 12 ans, il est nécessaire
de s'inscrire pour chacune des activités. Le
programme et les horaires pour les ateliers
taille et plantation vous seront communi-
qués par la suite par la Maison du Parc.

Observatoire Photographique des Paysages Appel à candidatures

Afin de mieux suivre l'évolution des paysages du territoire et d'évaluer la politique mise en œuvre, le Parc lance en 2008 la réalisation d'un observatoire photographique des paysages. Une mission de deux ans sera confiée à un photographe professionnel de renom. Le Parc souhaite associer quatre habitants au comité de pilotage chargé du choix des prises de vues et du suivi de l'observatoire. Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, doivent être adressées avant le 26 octobre 2007 à Monsieur le Président du Parc naturel régional. Pour plus de renseignements s'adresser à Solange Duchardt chargée de mission Paysage du PNR Oise – Pays de France. Adresse/tél. : Maison du Parc Château de la Borne Blanche 48, rue d'Hérivaux – B.P 6 60560 Orry-la-Ville Tél. : 03 44 63 65 65 – Fax : 03 44 63 65 60 contact@parc-oise-paysdefrance.fr

L'école Buissonnière

À la découverte de l'énergie

En France et dans de nombreux pays, nous consommons beaucoup d'énergie pour éclairer, chauffer, se déplacer ou faire fonctionner les appareils ménagers : l'électricité pour le réfrigérateur ou la télévision, l'essence pour les voitures, le gaz pour le chauffage. Toutes ces énergies sont plus ou moins polluantes car elles libèrent des gaz et des déchets très dangereux pour notre Planète et notre santé. C'est pourquoi, il faut économiser l'énergie.



1 Économiser l'énergie

Place les mots manquants au bon endroit dans le texte pour apprendre à économiser de l'énergie : bouton, vélo, réfrigérateur, pied, lumière.

- A • Au lieu de prendre la voiture pour aller à l'école, je préfère quand cela est possible y aller à ... ou en
- B • Je n'utilise pas la télécommande pour éteindre la télévision mais j'appuie directement sur le gros . situé sous l'écran.
- C • À chaque fois que je quitte une pièce, je pense à éteindre la
- D • Je ne laisse pas la porte du ouverte pendant longtemps car cela consomme beaucoup d'énergie.



Réponses :
A : pied / vélo
B : bouton
C : lumière
D : réfrigérateur

2 Les énergies renouvelables, c'est quoi ?

À l'aide d'un dictionnaire, relie chacune de ces énergies renouvelables à la bonne définition.



Ce sont des énergies naturelles, qui proviennent directement de la Terre ou du soleil et qui ne sont pas polluantes. Ces énergies inépuisables sont de plus en plus utilisées pour préserver notre environnement.

- | | | |
|--------------------------|---|---|
| L'énergie solaire... | 1 | A • permet de se chauffer en brûlant des bûches ou des copeaux de bois. |
| L'énergie hydraulique... | 2 | B • utilise la puissance du vent et la transforme en électricité. |
| L'énergie éolienne... | 3 | C • provient de la chaleur du soleil et est utilisée pour chauffer l'eau ou les maisons. |
| L'énergie « bois »... | 4 | D • utilise la force de l'eau pour la transformer en électricité (barrages) ou pour moudre les grains de blé (moulins). |



Réponses : 1 : C 2 : D 3 : B 4 : A

Lors de la fête des éco-citoyens les 16 et 17 juin derniers, le Parc a organisé un concours de dessins pour les enfants. Les trois dessins gagnants ont été difficiles à choisir car toutes les œuvres étaient très réussies. Nous vous remercions pour votre participation. Les dessins gagnants sont :

- catégorie 3 – 6 ans : **Maxime Fafin** de Fosses remporte le concours.
- catégorie 7 – 9 ans : **Gwenn Kimmès** de Senlis remporte de concours.
- catégorie 10 – 13 ans : **Ottavia Flipo** de Beaupaire remporte le concours.

Un quiz sur les gestes éco-citoyens pour les adultes a également été organisé lors de ce week-end ; **Monsieur Lamarque** de Chaumontel a obtenu le plus grand nombre de bonnes réponses.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à ce grand week-end éco-citoyen et espérons que vous avez appris de nombreuses choses pour la protection de votre environnement au quotidien.



île de France



val d'oise
le département



Soyons Parc
Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise – Pays de France

Parc naturel régional
Oise – Pays de France
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux – BP 6
60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr